

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 327-9356
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@Ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 327-9356
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@Ontario.ca



2009: SB25

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires et des finances

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Paiements de transfert et rapports financiers

DATE : Le 2 juillet 2009

OBJET : Confirmation de l'effectif de 2008-2009 pour les états financiers

Le but de cette note de service est d'exposer le processus de confirmation de l'effectif pour les états financiers de cette année.

Le processus d'examen de l'effectif de 2008-2009 s'effectuera à l'aide de l'application élaborée en 2006-2007 et demeurera largement inchangé. En résumé, il consiste à importer des données du SISON qui, après confirmation, seront exportées dans le SIFE afin de fournir un sommaire des données des conseils. À des fins de comparaisons, il sera possible de consulter les données des années précédentes (2007-2008 et 2006-2007) et celles de l'année en cours dans l'application.

Il faudrait suivre les étapes suivantes afin de terminer le processus de cette année dans les délais impartis :

- a) La première étape consistera à présenter les données dans le SISON pour les périodes de collecte d'octobre 2008 et mars 2009. Pour la collecte de juin 2009, il faudrait fournir seulement les données des écoles ayant des cours assortis de crédits liés aux allocations d'enseignement des langues qui commencent après le 31 mars (habituellement des cours quadrimestriels) afin qu'elles soient incluses dans le processus d'examen de l'effectif. Contrairement aux années précédentes, l'application de l'examen de l'effectif ne comprend pas de processus de saisie de données incomplètes sur les écoles (les données proviennent uniquement du SISON).
- b) Les corrections apportées aux données figurant dans le SISON seront enregistrées quotidiennement dans l'application de l'examen de l'effectif. Étant donné qu'il est impossible de modifier des données dans cette application, tous les changements doivent être effectués dans le SISON.

- c) En vue de l'examen, les renseignements sur l'effectif devraient être prêts d'ici le 31 juillet 2009. Veuillez avertir votre agente ou agent des finances du Ministère lorsque les données de votre conseil seront prêtes pour l'examen.
- d) L'extrait de données du SISON a été modifié afin de régler des incohérences relevées au cours des dernières années (p. ex., apprenants à temps plein appropriés à l'âge à la maternelle et au jardin d'enfants). À la suite de ces changements, il ne devrait plus être nécessaire d'adapter l'application de l'examen de l'effectif en fonction des données du SISON. Si des changements imprévus s'imposent, votre agente ou agent des finances du Ministère examinera soigneusement toutes les demandes d'adaptation aux données dans l'examen de l'effectif de l'année scolaire 2008-2009. Les conseils devront documenter et justifier suffisamment leur demande.

ÉCHÉANCES

Voici les principales échéances du processus de cette année :

- L'application de confirmation de l'effectif sera disponible d'ici le 13 juillet 2009. Les renseignements sur l'effectif devraient être prêts pour l'examen par l'agente ou agent des finances d'ici le 31 juillet 2009.
- Le Ministère terminera d'ici le 21 août 2009 l'examen des renseignements présentés d'ici l'échéance.
- Le formulaire des états financiers de 2008-2009 contenant les renseignements sur l'effectif confirmé sera disponible d'ici le 29 août 2009. L'effectif confirmé sera intégré dans l'annexe C pour le calcul des allocations complémentaires, de l'éducation de base pour les écoles et des écoles rurales et éloignées. Les conseils devraient s'efforcer de transmettre leurs présentations dans le SISON d'ici les échéances afin d'éviter des retards dans la préparation des états financiers.

Un aperçu du processus d'examen de l'effectif, qui inclura l'adresse de l'application en ligne de confirmation de l'effectif ainsi que des instructions générales, sera fourni lors de la diffusion de l'application de confirmation de l'effectif en juillet.

Si vous avez des questions sur ce qui précède, veuillez communiquer avec Mark Bonham au 416 325-8571 ou à mark.bonham@ontario.ca ou votre agente ou agent des finances du Ministère.



Andrew Davis